

Pages de Journal

Gérard Parizeau

Volume 55, numéro 3, 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1104591ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1104591ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Parizeau, G. (1987). Pages de Journal. *Assurances*, 55(3), 457–468.
<https://doi.org/10.7202/1104591ar>

Pages de Journal

par

Gérard Parizeau

17 février 1984

Notre amie *** a six ans de plus que moi. Elle a une mémoire et une résistance physique qui nous étonnent, ma femme et moi. Elle est la première arrivée, quand nous sortons ensemble ; elle parle abondamment et agréablement. C'est avec elle que nous sommes allés à Biot, au *Scampi d'or*, il y a deux ou trois jours. On y mange toujours bien et dans une atmosphère agréable.

457

Après le déjeuner, je l'ai amenée à l'église, tout à côté des Arcades. Elle contient, entre autres oeuvres, un Bréat qui reproduit la Vierge et l'Enfant, à côté d'autres peintures et sculptures que l'on voit très bien avec les feux de la minuterie.

Ce jour-là, il y avait, sous les Arcades de la Place, une exposition des Vasarely, père et fils. Si le premier est intéressant, les oeuvres du second le sont peut-être davantage. Ce dernier porte un nom correspondant à l'anagramme du nom du père.



Périodiquement, on tonne contre les bombes américaines qui ont détruit Hiroshima et Nagasaki. L'on brandit un doigt accusateur contre Roosevelt qui en avait permis la fabrication et contre Truman qui en a autorisé l'usage. Le massacre, dans ces deux villes, a été atroce et il permet d'entrevoir ce que seraient les destructions et les boucheries qui suivraient une guerre nucléaire. Si je suis tout à fait d'accord avec ceux qui condamnent les effroyables morts d'hommes dans ces deux villes, je constate qu'on les a reconstruites avec l'aide de ceux qui les avaient détruites. On parle rarement, cependant, de l'attaque des Japonais contre les États-Unis à la bataille de Hawaï, commencée par les Japonais avant même que la guerre fût déclarée entre les deux pays. On a dit que Roosevelt était au courant de l'expédition et qu'il n'a pas essayé de l'empêcher parce qu'il lui fallait un

grand coup pour convaincre ses électeurs d'entrer en guerre, à côté des Anglais et des Français, contre les Allemands. Or, il faut bien admettre que les Japonais ont fait à Pearl Harbour un massacre tel qu'on pourrait le leur reprocher, même si les bombes nucléaires ont fait pire par la suite.

Si l'on parle beaucoup des premières bombes homicides, on parle peu de celui qui a donné l'ordre de porter à l'armement américain du Pacifique un coup dont il s'est remis fort longtemps après le massacre de Hawaï.

458



Mme *** gagne sa vie à Montréal. Elle est aussi au conseil d'une grande banque, qui donne l'adresse de son domicile en Suisse. Quelle agréable manière d'éviter les impôts locaux. Elle n'est pas la seule à procéder ainsi. Certains députés fédéraux représentant des circonscriptions québécoises déclarent leur domicile dans l'Ontario, afin de bénéficier de la différence d'impôt entre les deux provinces, au-delà d'un certain niveau. Avec un cynisme complet, l'un d'eux n'hésite pas à dire : « J'ai été élu député à Ottawa et, en y habitant, je paie moins d'impôt sur le revenu. De plus, j'envoie mes enfants à l'école ontarienne. . . » Et il est le représentant d'un comté où, probablement, on ne parle guère l'anglais. Il n'en est pas d'ailleurs à sa première déclaration intempestive. À la suite de l'une d'elles, il avait dû démissionner. Le retour au pouvoir des libéraux lui a permis de retrouver un siège au Cabinet, mais il n'en reste pas moins un gaffeur de qualité, couvert, il est vrai, par l'amitié de son chef.



Une des bonnes émissions de Bernard Pivot réunissait, à *Antenne II*, quelques auteurs amusants, sous le titre d'*Album de Famille*. Quel album ! Je ne veux retenir ici que le nom de deux auteurs : Bernard Duhamel qui commentait le journal de son père, intitulé *Le Livre de l'Amertume*, et Myriam Cendrars, dont l'ouvrage est consacré à son père, Blaise Cendrars. Tous deux m'ont paru vivants et serrant la réalité de près. Je vais me les procurer.

Ce qui rendait l'émission intéressante, c'est que les auteurs présentaient leur livre sous la férule de Bernard Pivot, qui était le premier à rire de leurs saillies.



L'orchestre symphonique de Montréal vient de recevoir un prix pour un disque enregistré sous la direction de M. Charles Dutoit. Il s'agit du grand prix de musique de ballet ; il a également eu une mention spéciale dans le palmarès pour deux concertos pour piano de Ravel. Bravo ! On est loin du basson du début qui, dans le *Boléro*, faussait affreusement. Il nous arrachait des soupirs, plus que des cris d'admiration.

459



Les camionneurs sont en conflit avec les douaniers, à la frontière d'Italie ; ils bloquent les routes et empêchent les skieurs de circuler.

La protestation est très vive dans les journaux. En quoi les vacanciers, devenus les naufragés de la neige, sont-ils responsables du conflit ? L'auteur de l'article, dans *Le Figaro*, est violent dans sa protestation, mais il a raison.



Ce blocus me rappelle, bien différemment, le retour des skieurs, certains dimanches soir, par la route des Laurentides, avant que M. Duplessis ne se décide à autoriser la construction d'une autoroute vers Sainte-Agathe et au-delà. Une fois, certains de nos amis avaient dû passer la nuit dans leur voiture parce que, de Saint-Janvier à L'Abord-à-Plouffe, le bouchon tenait ferme. Il ne s'agissait pas alors d'une grève, mais d'un simple entêtement, d'une part, et, de l'autre, des difficultés de déneigement.

Ai-je raconté déjà comment M. Paul Sauvé avait convaincu M. Duplessis d'autoriser la construction de l'autoroute ? Si je l'ai fait, j'y reviens, tant l'anecdote est savoureuse.

M. Sauvé invita M. Duplessis dans son comté, un dimanche d'été, et il le ramena à Montréal dans la foule qui s'accumulait, à ce moment-là, entre six et huit heures. L'encombrement était tel qu'à l'arrivée à Montréal, M. Duplessis s'inclina et dit à M. Paul Sauvé :

« Votre route, vous l'aurez ». Ce fut le point de départ de cette autoroute qui devait contribuer à dégorger toute la région.



460

Hier était le début de ce que l'on appelle les vacances de neige en France ; ce qui permet aux familles de se rendre en montagne pour une semaine de ski. Normalement, cela permet à tout le monde de passer une semaine ensemble, dans les Alpes, en particulier. Or, cette année, toutes les routes menant à la montagne sont bloquées, afin d'empêcher les skieurs indigènes ou étrangers de passer. Les transporteurs routiers ont arrêté leurs véhicules à tous les carrefours, empêchant les voitures de se rendre dans les régions de neige. Par-tout, il y a des bouchons qui empêchent les voyageurs de rejoindre les stations de ski des Alpes tout près. C'est odieux, écrivent certains journaux. Ils ont raison.



L'autre jour, au cours d'une conversation à-propos du milieu créé par les Taschereau à Québec, il y a un demi-siècle, *** rappelait le goût du calembour, des bons tours à jouer qu'on avait dans la famille. Ils n'étaient pas les seuls. Parfois, on les faisait à leurs dépens. Ainsi, la famille comptait un ecclésiastique de haut rang : cardinal de son état. Un jour qu'on mettait en place son monument de bronze sur un socle de marbre, quelqu'un dit, en pointant du doigt l'appareil de levage : « Ce pauvre cardinal, dire qu'il a fallu une grue pour le mettre en place ». Notre amie Marie ne connaissait pas le mot, mais elle en savait bien d'autres que lui fournit une mémoire fidèle.



Dans l'analyse d'une pièce de Sacha Guitry, Jean-Jacques Gautier se désole de la vulgarité de l'actrice qui tient le rôle de la femme de chambre. Il a raison, car rien ne justifie ce genre, dans le théâtre de Guitry.

19 février

Rome se prépare à béatifier un certain nombre de catholiques victimes des massacres qui ont accompagné la Révolution de 1789, en France. Parmi eux, se trouvent les seize religieuses du Carmel que Georges Bernanos a présentées dans son *Dialogue des Carmélites*.

Coïncidence ? Non, le président du poste TFI a tenu à ce qu'on reprenne la pièce de Bernanos à la télévision, à la veille même des fêtes religieuses qui accompagneront la déclaration du Pape.



En 1789 ou par la suite, des prêtres français ont juré fidélité au nouveau régime. Beaucoup de ceux qui s'y sont refusé sont montés sur l'échafaud, ont été noyés ou ont fui à l'étranger et, en particulier, en Angleterre. Certains y sont restés, mais un certain nombre ont opté pour le Bas-Canada, où ils ont été reçus à bras ouverts par un clergé catholique qui en avait un grand besoin. Ils sont venus combler des vides, créés au moment de la Conquête ou non remplis par la population locale, peu préparée à la fonction. L'évêque de Québec les casa un peu partout dans ces nouvelles paroisses qu'exigeait l'augmentation de la population, malgré la forte mortalité chez les femmes en couche ou chez les enfants qui résistaient très mal aux conditions de vie encore très dures, à la fin du dix-neuvième siècle.

461

Le mouvement des prêtres vers le Bas-Canada a d'abord été facilité par le gouvernement anglais qui, semble-t-il, ne savait pas que faire de ces prêtres d'une religion encore honnie dans la métropole. Fait assez curieux, au lieu d'éloigner les Canadiens de la France, les horreurs, racontées par les prêtres français, arc-boutaient les Canadiens dans leur résistance. À telle enseigne qu'on se rendit compte rapidement qu'en venant au Canada, les prêtres français ne faisaient qu'attacher davantage à leur milieu ces gens isolés, où les prêtres nouveaux venaient aider l'évêque catholique dans sa résistance au clergé anglican, seul reconnu officiellement par l'Angleterre. Il y a de bien curieuses lettres de Mgr Mountain qui s'opposait à ce qu'on reconnût deux évêques dans une même colonie. Très astucieusement, Pitt crut que, renseignés, les indigènes se rangeraient du côté des Anglais et renonceraient d'eux-mêmes à la religion catholique et aux institutions laissées par les Français au Canada. S'il y eut quelques groupes français qui accueillirent la religion protestante, le plus grand nombre se rangea derrière les prêtres canadiens ou français venus d'Europe.



Quelle horreur avaient soulevé les massacres qui avaient accompagné la Révolution de 1789. Et c'est ainsi qu'à côté d'un clergé

français menacé, il y eut au Canada un clergé qui se canadianisa et vint au secours de l'église canadienne elle-même, à la fois menacée et soulevée par la révolution des gens du sud.

462 Pour éviter le pire, en effet, l'Angleterre ferma les yeux en Amérique, alors qu'elle ne permettait à l'Irlande d'avoir des députés catholiques à la Chambre des Communes qu'en 1833. À ce moment-là, le clergé canadien était assez fort pour résister à l'anglicisation de ses ouailles, tout en essayant de les former à la française. Ce n'était pas facile, car certains se rendaient compte que la France ne s'intéressait plus à son ancienne colonie et qu'il fallait créer un peuple nouveau, ayant des idées et une histoire bien à lui avec de bien faibles ressources, car la dîme payée en nature ne se soldait pas toujours avec les produits de la meilleure qualité.

C'est ce que lord Durham, pourtant très intelligent, ne voulut pas comprendre, tout en présentant un rapport devenu fameux parce qu'il apportait des idées nouvelles. Bien mal reçu d'abord dans la colonie, par la suite, on en tira le plus possible. C'est l'évolution que l'on constata en 1840 d'abord, puis plus tard, en 1867 et, enfin, en 1981, puis en 1987. Mais c'est anticiper que d'écrire cela.



Édouard Montpetit n'a pas été nommé ambassadeur ou sénateur, me dit mon ami **, parce qu'il s'était révélé inapte à remplir le poste qu'on lui avait confié aux conférences internationales de Gênes et de La Haye, en 1922. Ayant assisté à ces deux réunions, à côté de lui, je ne suis pas d'accord. Comment voulait-on qu'on exerçât une influence quelconque à une conférence internationale, quand le Canada était encore considéré, à Londres, comme une colonie faisant partie, il est vrai, de l'Empire ? Ses représentants pouvaient exposer leurs vues en assemblée partielle, au sein de la délégation britannique, mais ils devaient considérer le délégué britannique comme le seul représentant accrédité auprès de la Conférence réunie en assemblée générale à Gênes et, plus tard, à La Haye. Ce n'est qu'après le statut de Westminster que l'évolution se produisit.

Je crois qu'il y avait une raison plus profonde : une opposition entre les deux hommes que l'on considérait alors comme les représentants des Canadiens-Français, l'un à la Chambre Basse et l'autre à la Chambre Haute. Peut-être M. Montpetit avait-il déplu à l'un en

étant tout dévoué à l'autre. Je n'ai rien pour appuyer cette opinion, mais je pense qu'on a reproché à M. Montpetit le fait qu'il se soit retiré de la politique avec horreur, après le premier discours prononcé à Terrebonne à la demande de M. Athanase David. Il s'était rendu compte que la politique provinciale ou fédérale n'était, en somme, qu'un panier de crabes et il en était horrifié. Cela, je me le rappelle de façon très précise.



Le cas de *** me fait penser à celui d'Yves Montand, à qui on a demandé récemment d'expliquer simplement, si possible, la situation actuelle. Je l'ai entendu, hier soir, dans une de ces salades ahurissantes. On sent que les gens au pouvoir ont dû exercer sur lui les mêmes pressions que sur *** dans le Québec. Édouard Montpetit était excellent dans son enseignement ; ses discours et ses idées étaient non moins valables. Malgré cela, il fut affreusement malheureux de la manière dont il fut attaqué après sa fugue en politique. De son côté, Montand semble répéter très bien ce qu'on lui a demandé d'exposer en courtes phrases, mais je ne serais pas surpris qu'on l'attaque avec la même virulence que mon maître l'avait été par l'opposition, bien des années plus tôt dans le Québec.

463

À mon avis, Yves Montand ferait bien de rester ce qu'il est, à savoir un excellent chanteur.

24 février

Entendu hier à l'Alliance française un bien curieux bonhomme, Pierre Bodard, président de la Société de préhistoire et musicologie. Curieux parce qu'il parle à la vitesse d'une mitrailleuse, il avale ses mots parfois ou termine ses phrases en fanfare. Il a tous les défauts du spécialiste : une conférence de deux heures et quart ne l'effrayant pas. Il se perd facilement dans le détail et ne choisit pas toujours bien les monuments dont il veut parler. Ainsi, en traitant des chapelles de l'ancien comté de Nice, il n'a pas parlé de Notre-Dame des Fontaines et de ses fresques, non plus que de la Brigue où il y a trois églises pour une infime population. Il a omis la chapelle des pénitents noirs du Paillon, où il y a des peintures murales un peu délabrées, mais de belles proportions et entretenues par les pénitents noirs, je crois.

Mais quelle richesse de documentation il a accumulée sur certaines autres. De quelques-unes, il ne reste que quatre murs ; d'autres sont à peu près bien entretenues, d'autres tombent en ruine.

464 Toutefois, le conférencier est assez charmant, comme tous les toqués ; il est bien renseigné, mais on devrait lui conseiller de prendre des cours d'élocution ou de communication, comme dirait mon petit-fils Éric qui en suit et en rêve. Suivra-t-il le conseil que je lui ai donné : suivre des cours d'expression corporelle, comme le voudrait la mode, mais surtout d'expression intellectuelle. Dans son « métier de communicateur », la photo seule ne suffit pas. Il faut savoir faire valoir ses connaissances avec des mots qui portent, qui rapprochent ou qui jettent un éclairage très vif sur le sujet.



De l'Alliance française, je suis revenu à l'hôtel en causant à bâtons rompus avec un voisin à qui je rappelais l'amitié qui nous liait, Jean Valiquette et moi. Celui-ci était un expert-comptable d'une grande conscience professionnelle et qui était considéré aussi bien chez les anglophones que chez les francophones. Il était le type même de l'honnête homme qui parle peu, mais surtout ne parle pas pour ne rien dire, comme certains bavards intarissables. Parmi ses collègues, il avait la réputation d'un homme qui avait servi aux plus durs moments de son métier. On lui avait offert, à un moment donné, le poste de *Government Auditor*, c'est-à-dire de vérificateur officiel et non pas d'auditeur général, comme la tradition le veut.

Déjà, M. Georges Gonthier avait occupé le poste dans le passé. M. Gonthier était également un homme d'une grande distinction. Il était le père de Charles, devenu juge et qui, récemment, était chargé de rendre jugement dans la cause de l'architecte Taillibert contre la ville de Montréal, dans cette affaire d'honoraires pour la construction des grands immeubles des Jeux olympiques. L'architecte réclamait X somme, tandis que la ville lui offrait un montant beaucoup moins élevé. C'est au juge Charles Gonthier qu'est revenu le soin de trancher le débat. Pour cela, il fallait un magistrat d'une grande intelligence et d'une probité reconnue.

Charles Gonthier était à Stanislas le condisciple de Jacques. Remarquable, il dépassait tous ses condisciples d'une bonne longueur.



J'ai sous les yeux l'étude consacrée au comté de Nice par Raoul Blanchard. Je l'ai apportée, chaque année, en me promettant de la lire et de l'annoter afin de mieux comprendre la ville et le comté de Nice, que j'ai parcourus si fréquemment, grâce à notre ami Jean Hommet. Pendant de nombreuses années, il nous a servi de guide bénévole dans cet arrière-pays si attachant. Après avoir entendu M. Pierre Bodard, il y a quelques jours au C.U.M., je me suis décidé à parcourir le livre du professeur Blanchard, qui a formé tant d'excellents géographes au Canada, comme Pierre Dagenais et Benoit Brouillette. À leur tour, ceux-ci ont eu des élèves auxquels ils ont communiqué une même méthode.

465

Accompagné de Benoit Brouillette, de Pierre Dagenais ou de Fortunat Fortier, Raoul Blanchard a parcouru tout le Canada français. C'est de là qu'il est parti pour écrire ses ouvrages si précieux sur le pays. À cette époque, il était encore doyen honoraire de l'Université de Grenoble et membre de l'Institut. Son livre sur le comté de Nice remonte à 1959, mais il n'a rien perdu de sa valeur. Comme pour notre province, l'auteur en fait une étude suivant une formule très large, qui emprunte des éléments à la géographie physique aussi bien qu'humaine. C'est ainsi que je retrouve les noms de Lucéram, de Sospel et de tous ces bourgs où la population s'était logée pour se mettre à l'abri de l'envahisseur, tout en cultivant une terre ingrate, au prix d'un effort énorme.

Après avoir lu l'oeuvre de Blanchard, je comprends mieux ces vallées, ces bourgs, cette montagne de l'arrière-pays que je visitais jusqu'ici en me contentant de l'aimer pour son pittoresque.



Dans sa préface sur Nice, le professeur Blanchard rend hommage à M. Jacques Médecin qui, en 1959, était encore maire de Nice. Il le fut durant de nombreuses années, si l'on en croit le monument que la municipalité reconnaissante lui a élevé, au coin sud-ouest du Jardin Albert I^{er}.

Pour les travaux sur la province de Québec, c'est, je crois, Athanase David, alors secrétaire de la province de Québec, qui les avait autorisés, à la suggestion de l'équipe Brouillette-Dagenais-Fortier. Comme je le disais précédemment, tous trois ont piloté leur maître à travers la province à des moments divers. Pour eux, ce fut une extraordinaire formation que d'assister à son travail acharné et méthodique. Dagenais, Brouillette et Fortier complétèrent ainsi une formation sur le terrain, tandis que le dernier mettait de l'ordre dans l'élaboration des données.

466



Je ne sais pas si je fais erreur, mais il me semble qu'Yves Montand vient de se mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce. Il se félicite de son intervention, mais en demandant jusqu'où elle ira, les socialistes s'en réjouissent et pour cause, mais les communistes le traitent de faux-frère. Et ce n'est que le début. Bientôt, il va devenir un « vieux jeton », lui qui, par son charme personnel et son talent, est un des grands bonshommes de la chanson.

En l'écoutant, je le voyais à Saint-Paul-de-Vence, vêtu de vieux vêtements et prenant un intérêt évident aux résultats de la partie de pétanque, que regardait également Simone Signoret : tous deux très détendus et cherchant à s'assimiler à des temps nouveaux sans être trop à la traîne. Ce qui est également notre cas, à Germaine et à moi. Nous assistons tous deux à l'évolution des moeurs, sans les condamner ouvertement, tout en gardant notre opinion. Si nous les acceptons sans les approuver, c'est que, vieilles gens, nous ne nous accordons pas le droit de blâmer, même si nous en serions bien tentés. Qui vivra verra... Peut-être, en somme, sommes-nous faibles, mais comment faire autrement devant ces jeunes gens qui nous poussent dans le dos ?

Vieillards assurément, nous ne pouvons accepter tout ce à quoi nous assistons sans ressentir un petit pincement au coeur, tout en évitant de condamner tout ce qui est devenu notre société, qui ne se gêne pas pour bousculer nos habitudes et ce que nous considérons notre sens moral.



Quand on lit, dans les journaux, qu'un chef de police anti-drogue revend lui-même ce qu'il fait saisir par ses hommes, on est horrifié, en pensant qu'il contribue ainsi à gâcher l'avenir de ceux qu'il est censé protéger. On ne trouve rien à dire, sauf qu'un pareil exemple ne peut aider ceux qui se battent contre la drogue infâme. On est suffoqué également que le juge ne condamne ce chef de police qu'à quatorze ans de prison. S'il se conduit bien, il sera libéré après cinq ans. On ne comprend plus. On se dit : « Serais-je dans le train des doublés ? » ou encore : « Comment peut-on agir ainsi, si l'on veut que la justice ne perde beaucoup de son prestige ? »

467



Hier, déjeuner à La Berlugane, maison accueillante et très bien tenue. On y rencontre des gens de loi, notaires ou magistrats à la retraite. Jean Homet nous y avait invités avec M. & Mme Coste-Meunière. Celui-ci est un haut magistrat, avec lequel j'ai pu échanger quelques idées sur le Canada français, ses problèmes, mais aussi ses réalisations.

Certains Français s'étonnent du fait qu'il existe encore là-bas une société qui insiste pour garder sa langue, ses lois et sa foi. Tous ne comprennent pas. Certains pensent même qu'il est inutile d'essayer de rester français dans une société aussi majoritairement anglaise. N'est-ce pas Yves Montand qui, un jour, n'a pas craint de déclarer que le salut, pour le groupe français, c'était de se tourner vers l'Amérique carrément et couper tout lien avec la France, même par le truchement de la vie intellectuelle.

J'exagère peut-être un peu l'attitude qu'il a prise, mais elle m'a semblé tellement incompréhensive que je tiens à rappeler l'attitude d'un homme qui aurait mieux fait de se taire.



Dans le comté de ***, à Montréal, après une élection, on apporte la preuve devant le tribunal qu'au moins quarante-neuf votes illicites ont été mis dans les urnes. La preuve est faite : il y a fraude électorale. « Mais, dit le juge, ces quarante-neuf électeurs illicites ont peut-être voté pour vous, candidat défait. Je ne peux pas déclarer l'élection illégale, même s'il y a eu des votes illicites ». Et la poursuite pour annulation est renvoyée.

Au contraire, en France, à des élections récentes, la preuve est faite qu'à Avignon, de faux bulletins ont été utilisés. Le tribunal n'hésite pas à annuler l'élection. Il y a là une rédaction de la loi électorale sans doute, qui permet d'agir ainsi. Peut-être, mais on pense avec un peu d'amertume à ce juge canadien qui renvoie les plaideurs, en demandant qu'on lui prouve que le vote a été utilisé contre le perdant.



468 Êtes-vous apparenté au ministre des Finances, me demande une garde de l'Hôtel-Dieu aux yeux vifs ? C'est mon fils, ai-je répondu. Elle conclut : « Ça ne fait rien, on va bien vous traiter quand même ! » C'était à l'époque où, dans les hôpitaux, on commençait à serrer la vis pour essayer de plafonner la dépense dans ce qui menaçait d'être un gouffre.

28 février

Déjeuner au Cagnard, au Haut de Cagne ; chair excellente, abondante, variée, mais qui serait à un prix excessif, s'il n'y avait la présence toujours très agréable de nos amis. Ils sont charmants. Aussi, nous entendons-nous très bien avec eux. Elle est simple, jolie, vêtue avec goût et parle de peinture et d'art avec beaucoup d'intérêt ; lui est au courant de tout, servi par une mémoire sans faille. Aussi, la conversation est-elle très nourrie et agréable.

À côté, il y a le château des Grimaldi où, chaque année, a lieu une exposition de fleurs de tous les pays environnants : une véritable féerie de couleurs. Au Cagnard, il y avait des tulipes et des anémones géantes et, faut-il le dire, un service impeccable. Mais à quel prix !



Faites attention aux tire-laine, pickpockets et autres truants qui affluent à Nice, au cours des fêtes du centième anniversaire du Festival, nous avaient dit des amis. Germaine a constaté l'habileté de l'un d'eux, quand on lui a volé son porte-monnaie, qui se trouvait dans un sac à fermeture-éclair, porté en bandoulière. Heureusement, il ne contenait que quelque soixante-dix francs. Avec quelle habileté il a procédé, me dit-elle, dans l'autobus qui nous ramenait de l'aéroport, après avoir déjeuné avec nos amis, les Jacques Baudry, dans un restaurant excellent donnant sur la mer.